

- LUTTE ANTI-BLANCHIMENT
- Newsletter 2024 ■ N°1



## Mise à jour ETHR

[L'Arrêté Ministériel](#) n°2023-680 portant modification de l'AM n° 2023-413 du 7 juillet 2023 a été publié le 22 novembre 2023 et vient mettre à jour la liste des ETHR applicable en Principauté de Monaco.

Ainsi l'Albanie, le Cambodge, les Îles Caïmans, la Jordanie et le Maroc ne figurent désormais plus dans la liste. A l'inverse, la Bulgarie a été ajoutée à la liste des Etats ou territoires dont les dispositifs LCB/FT-C présentent des carences stratégiques.

Pour rappel, les professionnels seront tenus, lorsqu'ils entretiendront une relation d'affaires ou réaliseront une transaction avec un Etat ou un territoire à haut risque, de mettre en œuvre des mesures de vigilance renforcées.

## Auteurs



Sabina DEBUSSY

Directeur Associé • Advisory • KPMG Monaco

[sdebussy@kpmg.mc](mailto:sdebussy@kpmg.mc)



Elisa TINTI

Manager • Advisory • KPMG Monaco

[etinti@kpmg.mc](mailto:etinti@kpmg.mc)

# Contactez-nous

**Bettina RAGAZZONI**

Associée

[bragazzoni@kpmg.mc](mailto:bragazzoni@kpmg.mc)**Stéphane GARINO**

Senior Partner

[sgarino@kpmg.mc](mailto:sgarino@kpmg.mc)**Xavier CARPINELLI**

Associé

[xaviercarpinelli@kpmg.mc](mailto:xaviercarpinelli@kpmg.mc)**Anne-Marie FELDEN**

Directeur Associé

[afelden@kpmg.mc](mailto:afelden@kpmg.mc)**Sylvie ROTI**

Directeur Associé

[sroti@kpmg.mc](mailto:sroti@kpmg.mc)**Sabina DEBUSSY**

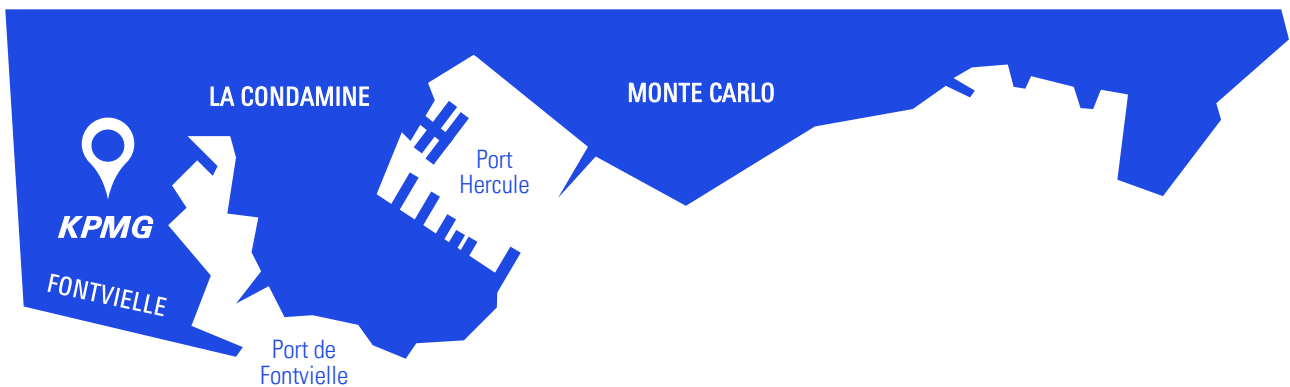
Directeur Associé

[sdebussy@kpmg.mc](mailto:sdebussy@kpmg.mc)**Bernard SQUECCO**

Associé

[bsquecco@kpmg.mc](mailto:bsquecco@kpmg.mc)

 [2, rue de la Lujerneta • "Athos Palace" • 98000, Monaco](#)



 [mc-news@kpmg.mc](mailto:mc-news@kpmg.mc)

 [www.KPMG.mc](http://www.KPMG.mc)

 [@KPMG\\_Monaco](https://twitter.com/KPMG_Monaco)

 [+377 977 777 00](tel:+37797777700)

 [@kpmg-monaco](https://www.linkedin.com/company/kpmg-monaco)

 [@KPMGMonaco](https://www.facebook.com/KPMGMonaco)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.